

Bulletin de demande d'adhésion au contrat d'assurance ALBINGIA n°IA1701499 Individuelle Accident (conditions valables du 01/01/2024 au 31/12/2024)

I. VOUS (PILOTE) (+représentant légal pour les mineurs)

NOM : Prénom : Email :
Adresse : Code Postal : Ville :

II. VOTRE EVENEMENT A ASSURER

Circuit : Organisateur : TEAM TRAJECTOIRE
Date de l'évènement : du au
Véhicules participants : Auto Moto Karting Side Car
Type d'évènement : Journée d'entraînement Stage de pilotage Autre (précisez)
Territorialité : la garantie s'applique en France et en Union Européenne sur tout circuit de vitesse homologué.

II. VOS GARANTIES

MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES PAR PILOTE ASSURE

GARANTIES	CAPITAL – INDEMNITE / FRANCHISES			
	Indemnité : 2500 €		Franchise : 40 €	
Frais de traitement suite à accident				
DECES / INVALIDITE	BASE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Décès Accidentel	25 000 €	100 000 €	150 000 €	200 000 €
Invalidité Permanente Totale suite à accident (réductible en fonction du barème joint en cas d'invalidité Permanente Partielle), franchise 10%	37 500 €	150 000 €	200 000 €	300 000 €
PRIME journalière TTC (taxes à 9%)	15 € (0,37 € taxes)	20 € (0,99 € taxes)	25 € (1,49 € taxes)	31 € (2,15 € taxes)
OPTION frais de rapatriement : 2 € (0,12 € taxes) Dans la limite de 10 000 €	<input type="checkbox"/>			
FORMULE SELECTIONNEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dans les limites prévues au contrat, indiquées dans la Notice d'Information valant Conditions Générales.

EXTENSIONS DE GARANTIES :

Enfants à partir de 4 ans sur le programme roulage :

- De 4 à 11 ans : la couverture est limitée aux frais d'obsèques avec un maximum de 10 000 €
- De 12 à 17 ans le capital est limité à 10 000 €

Cotisation :€ TTC / jour xjours, soit TOTAL A PAYER :€ TTC (frais de gestion et de courtage inclus)

Mode de règlement : par chèque, virement, CB.

Je, soussigné (représentant légal pour les mineurs),, souhaite adhérer au contrat n°IA1701499.
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales n°IA1701499 téléchargeables sur le site www.assuracing.com.

Fait à :

Le :

Lu et approuvé (mention manuscrite) + Signature du représentant légal :

Loi Informatique et Libertés : conformément à l'article 27 de la loi du 6 Janvier 1978 n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 l'adhérent peut demander à VAX CONSEILS communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage de VAX CONSEILS, celui de ses représentants et organismes professionnels.

VAX CONSEILS

SAS au capital de 5000 € - Bureaux : 14 rue Gambetta, 78600 Le Mesnil le Roi - siège social : 7 rue du renard 78600 Maisons-Laffitte – ASSURACING est une marque propriété de VAX CONSEILS. www.assuracing.com – RCS Versailles 804879856 – code NAF n°6622Z – n°TVA : FR 53 804879856 - Immatriculé à l'ORIAS sous le n°14006059 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances – entreprise sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 (acpr.banque-france.fr). VAX CONSEILS exerce son activité en application de l'article L520-1 II b du code des assurances. Réclamation : VAX CONSEILS, Service réclamation, 7 rue du renard - 78600 Maisons Laffitte